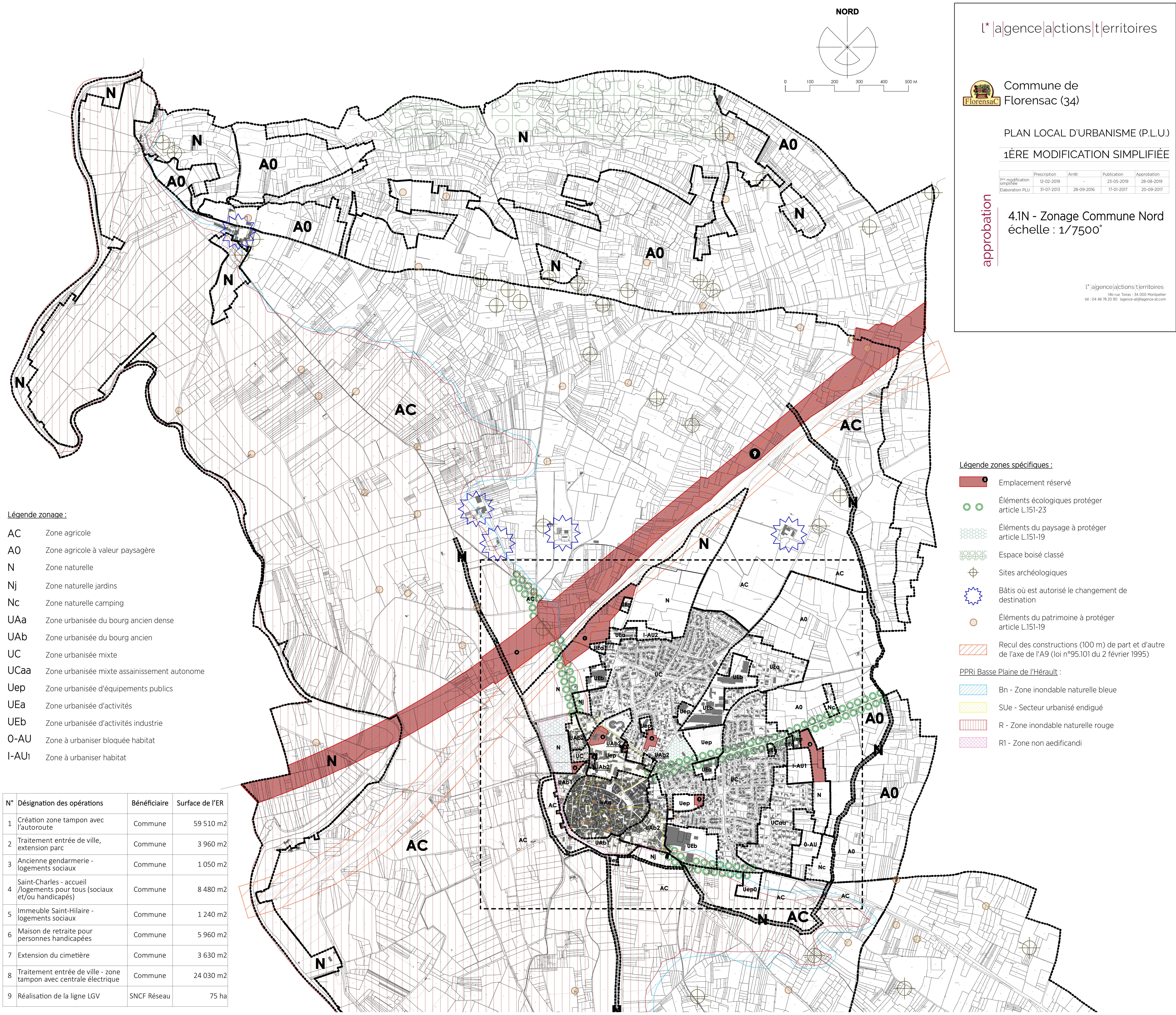




- Légende zonage :**
- AC Zone agricole
 - A0 Zone agricole à valeur paysagère
 - N Zone naturelle
 - Nj Zone naturelle jardins
 - Nc Zone naturelle camping
 - UAa Zone urbanisée du bourg ancien dense
 - UAb Zone urbanisée du bourg ancien
 - UC Zone urbanisée mixte
 - UCaa Zone urbanisée mixte assainissement autonome
 - Uep Zone urbanisée d'équipements publics
 - UEa Zone urbanisée d'activités
 - UEb Zone urbanisée d'activités industrie
 - O-AU Zone à urbaniser bloquée habitat
 - I-AU1 Zone à urbaniser habitat

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Surface de l'ER
1	Création zone tampon avec l'autoroute	Commune	59 510 m2
2	Traitement entrée de ville, extension parc	Commune	3 960 m2
3	Ancienne gendarmerie - logements sociaux	Commune	1 050 m2
4	Saint-Charles - accueil /logements pour tous (sociaux et/ou handicapés)	Commune	8 480 m2
5	Immeuble Saint-Hilaire - logements sociaux	Commune	1 240 m2
6	Maison de retraite pour personnes handicapées	Commune	5 960 m2
7	Extension du cimetière	Commune	3 630 m2
8	Traitement entrée de ville - zone tampon avec centrale électrique	Commune	24 030 m2
9	Réalisation de la ligne LGV	SNCF Réseau	75 ha

Commune de
Florensac (34)

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)
1ÈRE MODIFICATION SIMPLIFIÉE

	Prescription	Arrêt	Publication	Approbation
1ère modification simplifiée	12-02-2019	-	23-05-2019	28-08-2019
Elaboration PLU	31-07-2013	28-09-2016	17-01-2017	20-09-2017

approbation

4.1N - Zonage Commune Nord
échelle : 1/7500°

l'agence|actions|territoires

14b rue Toras - 34 000 Montpellier
tel : 04 48 78 20 90 - l'agence-at@agence-at.com

- Légende zones spécifiques :**
- Emplacement réservé
 - Éléments écologiques protéger article L.151-23
 - Éléments du paysage à protéger article L.151-19
 - Espace boisé classé
 - Sites archéologiques
 - Bâti où est autorisé le changement de destination
 - Éléments du patrimoine à protéger article L.151-19
 - Recul des constructions (100 m) de part et d'autre de l'axe de l'A9 (loi n°95.101 du 2 février 1995)
- PPRI Basse Plaine de l'Hérault :**
- Bn - Zone inondable naturelle bleue
 - SUE - Secteur urbanisé endigué
 - R - Zone inondable naturelle rouge
 - RI - Zone non aedificandi

Légende zonage :

AC	Zone agricole
A0	Zone agricole à valeur paysagère
N	Zone naturelle
Nj	Zone naturelle jardins
Nc	Zone naturelle camping
UAa	Zone urbanisée du bourg ancien dense
UAb	Zone urbanisée du bourg ancien
UC	Zone urbanisée mixte
UCaa	Zone urbanisée mixte assainissement autonome
Uep	Zone urbanisée d'équipements publics
UEa	Zone urbanisée d'activités
UEb	Zone urbanisée d'activités industrie
O-AU	Zone à urbaniser bloquée habitat
I-AU1	Zone à urbaniser habitat

Légende zones spécifiques :

	Emplacement réservé
	Éléments écologiques protéger article L.151-23
	Éléments du paysage à protéger article L.151-19
	Espace boisé classé
	Sites archéologiques
	Bâtis où est autorisé le changement de destination
	Éléments du patrimoine à protéger article L.151-19
	Recul des constructions (100 m) de part et d'autre de l'axe de l'A9 (loi n°95.101 du 2 février 1995)

PPRI Basse Plaine de l'Hérault :

	Bn - Zone inondable naturelle bleue
	SUe - Secteur urbanisé endigué
	R - Zone inondable naturelle rouge
	R1 - Zone non aedificandi

l*|agence|actions|t|erritoires



Commune de
Florensac (34)

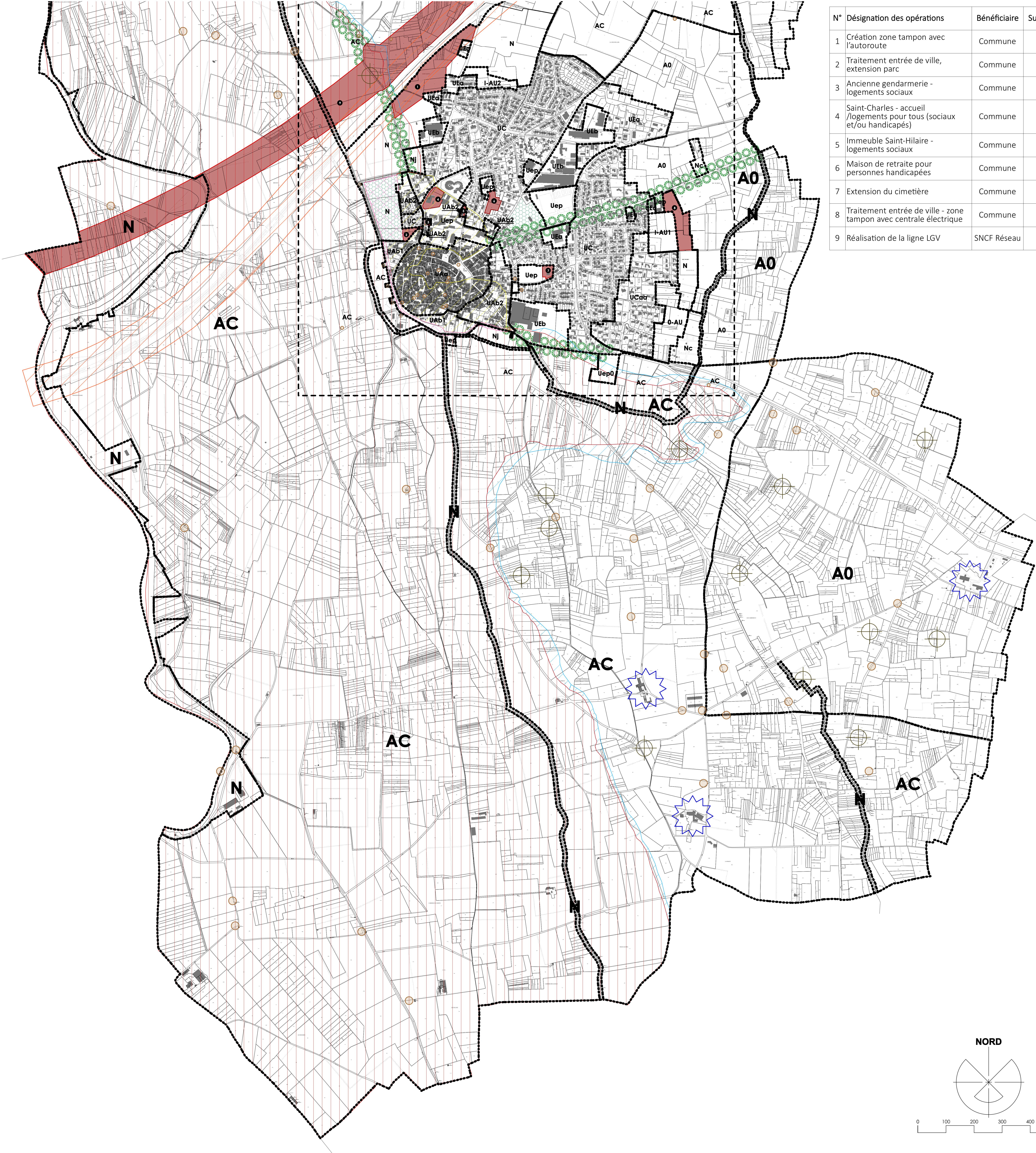
PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)
1ÈRE MODIFICATION SIMPLIFIÉE

	Prescription	Arrêt	Publication	Approbation
1ère modification simplifiée	12-02-2019	-	23-05-2019	28-08-2019
Elaboration PLU	31-07-2013	28-09-2016	17-01-2017	20-09-2017

approbation

4.1S - Zonage Commune Sud
échelle : 1/7500°

l*|agence|actions|t|erritoires
14b rue Torras - 34 000 Montpellier
tél : 04 48 78 20 90 - agence-at@agence-at.com



N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Surface de l'ER
1	Création zone tampon avec l'autoroute	Commune	59 510 m2
2	Traitement entrée de ville, extension parc	Commune	3 960 m2
3	Ancienne gendarmerie - logements sociaux	Commune	1 050 m2
4	Saint-Charles - accueil /logements pour tous (sociaux et/ou handicapés)	Commune	8 480 m2
5	Immeuble Saint-Hilaire - logements sociaux	Commune	1 240 m2
6	Maison de retraite pour personnes handicapées	Commune	5 960 m2
7	Extension du cimetière	Commune	3 630 m2
8	Traitement entrée de ville - zone tampon avec centrale électrique	Commune	24 030 m2
9	Réalisation de la ligne LGV	SNCF Réseau	75 ha



l'agence|actions|territoires

Commune de
Florensac (34)

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

1ÈRE MODIFICATION SIMPLIFIÉE

1ère modification simplifiée	Prescription	Arrêt	Publication	Approbation
Elaboration PLU	12-02-2019	28-09-2016	23-05-2019	28-08-2019
	31-07-2013		17-01-2017	20-09-2017

4.2 - Zonage Village
échelle : 1/2500'

l'agence|actions|territoires

14b rue Torras - 34 000 Montpellier
tél : 04 48 78 20 90 - agence-at@agence-at.com

Légende zonage :

AC

Zone agricole

A0

Zone agricole à valeur paysagère

N

Zone naturelle

Nj

Zone naturelle jardins

Nc

Zone naturelle camping

UAa

Zone urbanisée du bourg ancien dense

UAb

Zone urbanisée du bourg ancien

UC

Zone urbanisée mixte

UCaa

Zone urbanisée mixte, assainissement autonome

Uep

Zone urbanisée d'équipements publics

UEa

Zone urbanisée d'activités

UEb

Zone urbanisée d'activités industrie

O-AU

Zone à urbaniser bloquée habitat

I-AU1

Zone à urbaniser habitat

Légende zones spécifiques :

0

Emplacement réservé

○

Éléments écologiques à protéger
article L.151-23

○

Éléments du paysage à protéger
article L.151-19

○

Sites archéologiques

○

Éléments du patrimoine à protéger
article L.151-19

○

Recul des constructions (100 m) de part et d'autre
de l'axe de l'A9 (loi n°95.101 du 2 février 1995)

PPRI Basse Plaine de l'Hérault :

○

Bn - Zone inondable naturelle bleue

○

SUE - Secteur urbanisé endigué

○

R - Zone inondable naturelle rouge

○

RI - Zone non aedificandi

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Surface de l'ER
1	Création zone tampon avec l'autoroute	Commune	59 510 m2
2	Traitement entrée de ville, extension parc	Commune	3 960 m2
3	Ancienne gendarmerie - logements sociaux	Commune	1 050 m2
4	Saint-Charles - accueil /logements pour tous (sociaux et/ou handicapés)	Commune	8 480 m2
5	Immeuble Saint-Hilaire - logements sociaux	Commune	1 240 m2
6	Maison de retraite pour personnes handicapées	Commune	5 960 m2
7	Extension du cimetière	Commune	3 630 m2
8	Traitement entrée de ville - zone tampon avec centrale électrique	Commune	24 030 m2
9	Réalisation de la ligne LGV	SNCF Réseau	75 ha